

PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCE

OBJECTIFS:

- Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations
- Définir un projet professionnel ou un projet de formation

DURÉE :

24 Heures

PUBLIC VISÉ:

Toute personne s'interrogeant sur sa situation professionnelle

PRÉ REQUIS: Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE:

Méthode active et participative par différentes techniques d'entretiens et tests

COUT DE LA PRESTATION:

2500€HT/Bénéficiaire

DATES ET LIEU:

A définir dans les Bouches du Rhône, avant le 31/12/2024

DELAI D'ACCES:

3 semaines

INTERVENANT:

Emilie LARGUIER, Consultante Certifiée en Accompagnement des Transitions Professionnelles

ACCESSIBILITE:

Personne atteinte de handicap, nous contacter

DEROULE DE LA PRESTATION

✓ L'entretien découverte :

- Prendre connaissance de la demande initiale (telle qu'elle s'exprime initialement)
- Confirmer que celle-ci relève bien d'un Bilan de Compétence
- Présenter le dispositif : durée, modalités, outils, techniques,
- Prendre connaissance de la situation actuelle de la personne ; (emploi, entreprise, statut,...) et facteurs ayant déclenchés la demande
- Informer sur les financements du BC en fonction de la situation de la personne

✓ La phase préliminaire du Bilan de Compétence

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Choisir le format le plus adapté à sa situation et à son besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

√ La phase d'investigation du Bilan de Compétence

- Analyser le profil (analyse des motivations, intérêts professionnels et personnels)
- Analyser le parcours (Identification des compétences et des aptitudes professionnelles et personnelles et le cas échéant les connaissances générales)
- Faire émerger le projet (définition des étapes du projet et plan d'action à court, moyen et long terme permettant soit de construire un projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.)

√ La phase de conclusion du Bilan de Compétence

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
- Bénéficier d'un entretien de suivi dans les 6 mois

OUTILS ET TESTS

✓ Nous disposons d'une série de tests et outils que nous sélectionnerons en fonction du bénéficiaire et de l'analyse de la demande

MODALITE D'EVALUATION:

- ✓ Evaluation à chaud
- ✓ Questionnaire à 6 mois

Contacts:

Audrey DERLICA - 0789 00 00 70 - contact@adelaconseilrh.fr

ADELA CONSEIL RH - 243/251 Place Général de Gaulle - 13300 SALON DE PROVENCE

www.adelaconseilrh.fr - Siret : 911 523 181 00012 - Ape : 7830Z -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93132024113 du Préfet de la région PACA